

## Relevé de conclusions de la réunion ADM64-Parlementaires

-----  
Lundi 16 mai 2022 à 13h

### **Objet de la réunion :**

1. Fermeture des services d'urgences de l'hôpital d'Oloron-Sainte-Marie
2. Echanges entre élus sur le projet de territorialisation des hôpitaux d'Oloron-Sainte-Marie, ORTHEZ et PAU.

### **Personnes présentes :**

Pour l'ADM64 : M. SANZ Alain, Président ; Mme REVEL Valérie, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. LACAZE Alban, Membre du CA et du CTS64

Pour les Maires concernés : M. HANON Emmanuel, Maire d'ORTHEZ, M. UTHURRY Bernard, Maire d'Oloron-Sainte-Marie

Pour les sénateurs : M. BRISSON Max ; Mme ESPAGNAC Frédérique ; Mme SAINT-PE Denise

Pour les Députés : M. HABIB David ; M. LASSALLE Jean

Pour l'AMF : Mme Nelly JACQUEMOT et Mme REILLY Sarah.

### **Contexte et échanges :**

L'objectif de la réunion était de permettre aux élus d'échanger librement sur les difficultés rencontrées par les territoires pour le maintien des services de santé dans les hôpitaux du Béarn.

Cette réunion fait immédiatement suite à la fermeture des services des urgences de l'hôpital d'Oloron-Sainte-Marie. En effet, il est très difficile pour un maire de voir fermer un service d'hôpital sur sa commune. La réouverture de ce service est à ce stade encore précaire avec la mise en place du SMUR et de Dragon (hélicoptère médicalisé) l'accueil des patients aux urgences est très dégradé et ne saurait se rétablir de manière pérenne avant plusieurs mois.

De plus, cette fermeture fragilise tout le système de santé des hôpitaux du Béarn. L'hôpital de Pau ne pourrait accueillir à lui seul les patients aux urgences : avec 120 patients par jour accueillis dans les urgences de Pau, on en dénombre 30 pour celles d'Orthez et 35-40 à Oloron-Sainte-Marie. Dans ce contexte, le maintien des services des urgences dans les hôpitaux d'Oloron-Sainte-Marie et d'Orthez sont essentiels au maintien de la qualité de prise en charge des patients dans les Pyrénées-Atlantiques.

Si la situation des urgences d'Oloron-Sainte-Marie doit très rapidement se résoudre il n'en reste pas moins que certaines mesures mettront plus de temps à se réaliser, avec des effets qui ne seront visibles qu'à moyen-long terme.

### **Les propositions :**

Fort de ces constats, les élus présents en réunion évoquent une double approche permettant de répondre aux besoins des territoires.

#### Approche législative :

- Retravailler la répartition et l'affectation des médecins dans les territoires ruraux et de montagne : les politiques incitatives favorisant l'installation dans les territoires ont démontré leurs limites. Le gouvernement et le législateur doivent retravailler ensemble sur ces problématiques en menant une réflexion sur des propositions plus coercitives : encadrement des médecins dans les territoires surdotés ; imposer un nombre d'années de pratique dans les territoires ruraux, de montagne, déserts médicaux ou en manque d'attractivité. Ces mesures pourraient notamment s'appliquer pour les étudiants de médecine ayant bénéficié d'une bourse publique.
- Poser le cadre d'une coopération entre hôpitaux avec des concertations et des bonnes pratiques territoriales dans ces domaines.
- Revoir la place des élus dans la gouvernance en intégrant mieux les élus dans les GHT et en rattachant les comités territoriaux aux instances stratégiques des GHT.

#### Approches territoriales :

- Mettre en place des modes de coopération entre les hôpitaux du GHT, équipes médicales territoriales, groupement d'employeur, pool de remplacement, ...
- Mieux informer les élus sur l'organisation administrative hospitalière et échanger sur les bonnes pratiques de gestion.
- Intégrer l'ensemble des acteurs du secteur médical des territoires et intervenant en périphérie de l'hôpital.
- Avoir une action de confiance et de synergie des territoires afin d'améliorer l'attractivité des hôpitaux, l'image positive de l'hôpital et favoriser un environnement de travail sain et stable pour les équipes.

Tous les participants s'accordent sur le fait que c'est à l'Etat de poser un cadre et que seule l'ARS peut mettre tous les acteurs (Etat, collectivités, médecins...) autour de la table.